



## Notice Bilan de la concertation

### Modification n° 2 du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Quiberon

#### Contexte :

Le Plan Local d'Urbanisme de la commune a été approuvé par délibération du Conseil Municipal du 16 Octobre 2014 et modifié le 23 Mai 2017.

Par arrêté N°17/333 en date du 17 Octobre 2017, Monsieur le Maire de Quiberon a prescrit la modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

#### Modalités de concertation :

Bien que l'arrêté du 17/10/2017 prescrivant la modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme, ne le prévoit pas, la Commune a engagé des modalités de concertation dans le cadre de cette procédure de modification du PLU, à savoir :

- Une réunion publique qui s'est tenue à la Maison des Associations le 22/12/2017 à 20h00
- Un article dans le magazine Quiberon Dépêches Océanes de Février 2018

#### Bilan de la concertation :

Environ cinquante personnes étaient présentes à la réunion publique organisée par la Commune, le 22/12/2017 lors de laquelle, Le Maire et le bureau d'études Urbaction ont présenté les principaux objets de la modification du PLU.

Sans que cette liste soit exhaustive, les interrogations des personnes présentes ont majoritairement porté sur :

- La protection complémentaire de villas remarquables jusqu'à lors non protégées au PLU, perçue comme une bonne mesure. Des interrogations cependant portent plus particulièrement sur une maison « Guillou », Boulevard A. France, qu'il est proposé de protéger dans le cadre de la modification mais sur laquelle un projet de permis de construire, d'un bâtiment collectif prévoyant la démolition de cette future maison classée, a été déposé.
- Le projet de Résidence Senior services sur le secteur des Pilotins et la densité de ce projet par rapport aux habitations riveraines.

- Le projet sur le secteur du « Briellec 3 » au sud de Saint Julien et notamment la question du tracé des futures voies. Ce secteur fait par ailleurs l'objet d'études préalables à la création d'une Zone d'Aménagement Concertée pour lesquelles des réunions publiques dédiées à ce projet ont eu lieu.

Le support de présentation de cette réunion a également été mis en ligne sur le site internet de la Commune début Janvier.